

CONSERVATOIRE

À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DE DANSE
DE FONTENAY-AUX-ROSES

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE



FAITES GRANDIR LA CULTURE QUI EST EN VOUS !

Le Conservatoire de Fontenay-aux-Roses propose une offre diversifiée de cours de musique et de danse aux enfants et aux adultes. Inscrit dans un réseau fort de huit établissements d'enseignement artistique répartis sur le Territoire Vallée Sud – Grand Paris, il s'enrichit de cette collaboration et contribue à l'épanouissement de chacun au travers de nombreux événements et partenariats.

Toute l'équipe du Conservatoire, composée de 40 professeurs et de 7 agents administratifs et techniques, est à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet artistique.



Vallée Sud
Grand Paris

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

valleesud.fr



> L'éveil musique et danse

Dès la **grande section de maternelle**, les enfants peuvent être accueillis au Conservatoire en **éveil musique et danse**. Par l'expérience artistique et le plaisir du jeu, l'élève développe sa sensibilité, sa curiosité et sa créativité. Animé par deux professeurs de musique et de danse, ce cours fait intervenir le corps, le chant, l'écoute et la pratique de petites percussions. L'année suivante, l'enfant a la possibilité de poursuivre en Initiation musique et/ou en Initiation danse.



> La musique

L'initiation à la musique s'adresse aux enfants de 6 ans (CP) avec deux cours hebdomadaires :

- Le cours d'initiation musicale (*cours collectif - 1h par semaine*)
- L'atelier de découverte des instruments (*en binôme - 30' par semaine*)

Le parcours musical appelé cursus est destiné aux enfants à partir de 7 ans (CE1).

Il s'organise en 3 cycles de 3 à 5 ans chacun.

Il est composé de trois cours obligatoires :

La formation musicale (*1h30 par semaine*),

Le cours individuel d'instrument

(*de 30 minutes à 1 heure par semaine selon le niveau*).

L'orchestre ou la chorale,

à partir de la 3^e année.

Tout au long de l'année, les élèves sont amenés à participer à des projets, des auditions et des concerts publics au Conservatoire ou hors les murs.



> La danse

En **initiation à la danse**, l'enfant se forme aux bases et aux différents langages chorégraphiques. Cette phase dure deux ans et s'adresse aux enfants de 6 et 7 ans (CP et CE1).

Le parcours chorégraphique appelé cursus est destiné aux enfants à partir de 8 ans (CE2). Il s'organise en 3 cycles de 3 à 5 ans chacun :

Le **1^{er} cycle** permet à l'enfant d'aborder simultanément les techniques de danse classique et contemporaine à travers deux cours hebdomadaires.

Au cours du **2^e puis du 3^e cycle**, les élèves développent progressivement leur expression artistique et leur virtuosité dans un objectif de pratique en amateur ou d'orientation professionnelle. En danse classique, le travail sur les pointes débute avec l'entrée en 2^e cycle.

Les élèves se produisent régulièrement en public : spectacles au Théâtre des Sources, Portes ouvertes, participations aux concerts des classes de musique du Conservatoire, aux manifestations et aux fêtes de la Ville et du Territoire Vallée Sud – Grand Paris.



> Le parcours adapté au handicap et aux difficultés d'apprentissage (enfants, ados)

Les élèves en situation de handicap ou en difficultés d'apprentissage ont la possibilité d'intégrer des cours de musique ou de danse qui tiennent compte de **l'épanouissement** et de **la singularité** de chacun. La référente handicap construit et propose un projet d'apprentissage à l'équipe pédagogique et aux familles ; un cheminement et des contenus permettant à l'élève de pratiquer une discipline artistique.

> Les parcours artistiques amateurs

(enfants, ados, adultes)

Les amateurs ont la possibilité d'intégrer des cours de musique ou de danse dans le cadre de **parcours personnalisés**. Ce **parcours non diplômant** permet à l'élève, sous conditions d'âge et de niveau, de pratiquer une discipline artistique indépendamment des cycles imposés dans un cursus traditionnel :

- **Instrument** (*Adultes*)
- **Musique de chambre** (*Ados/Adultes*)
- **Orchestres** (*Adultes*)
- **Formation musicale adultes**
- **Jeune Choeur** (*CM1/CM2*)
- **Chant Lyrique** (*Ados/Adultes*)
- **Chorale** (*Adultes*)
- **Atelier Musiques actuelles** (*Ados/Adultes*)
- **Ateliers jazz** (*Ados/Adultes*)
- **Danse classique, danse contemporaine** (*Ados/Adultes*)
- **Musique et handicap** (*Enfants, Ados*)

> Les disciplines enseignées au Conservatoire

- **Cordes frottées** : *violon, alto, violoncelle, contrebasse*
- **Cordes pincées** : *harpe, guitare classique*
- **Vents** : *flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor*
- **Piano** : *piano classique, piano jazz*
- **Instruments baroques** : *clavecin, flûte à bec, viole de gambe, violon baroque, violoncelle baroque*
- **Musique actuelle et jazz** : *guitare amplifiée, piano jazz, ateliers de musique actuelle, atelier jazz, composition et improvisation en jazz*
- **Pratiques vocales** : *choeur d'adultes, chant lyrique, jeune choeur, musiques actuelles*
- **Pratiques collectives instrumentales** : *orchestres, harmonie, ensembles baroques, musique de chambre*
- **Formation musicale** : *enfants, adultes*
- **Musique et handicap** : *cours individuels, cours semi-collectifs*
- **Danse classique, danse contemporaine**
- **Eveil pluridisciplinaire** : *danse et musique*

> Les Classes à Horaires Aménagés Musique

Issue d'un partenariat entre le **Collège Les Ormeaux** et le **Conservatoire**, la CHAM se donne pour mission de **participer à l'épanouissement et à la réussite scolaire des enfants**.

Cette classe s'adresse à **tous les enfants motivés par la pratique d'un instrument** qui souhaitent développer leurs connaissances musicales dans le cadre d'une scolarité en horaires aménagés.

Ces classes sont constituées autour d'un **projet pédagogique global** dans lequel les activités musicales et interdisciplinaires occupent une place essentielle. Chaque année se conclut par une représentation publique d'une comédie musicale interprétée par tous les élèves CHAM.

L'enseignement au Conservatoire est gratuit pour le forfait musique.
L'instrument et son entretien sont à la charge de la famille.



> La Maison de la Musique et de la Danse, c'est aussi...

Le Centre Culturel Jeunesse et Loisirs (CCJL) accueille ses élèves à la Maison de la Musique et de la Danse pour des cours de musique et d'éveil musical.

Sous conditions de niveau et de places disponibles, **des tarifs passerelles** permettent aux élèves des deux structures de bénéficier de cours complémentaires à leur pratique artistique :

Au conservatoire, pour les élèves du CCJL : formation musicale adulte, éveil adapté au handicap, ensembles instrumentaux, choeurs,

Au CCJL, pour les élèves du conservatoire : stages et master class en percussions, batterie et comédie musicale.

Centre Culturel Jeunesse et Loisirs :

Directrice : Valérie Cadeau

Renseignements : ccjl@fontenay-aux-roses.fr - 01 46 30 20 90

Site internet : www.ccjl92.com



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

10 place du Général de Gaulle - 92260 Fontenay-aux-Roses

ACCUEIL :

01 86 63 12 53

accueil.conservatoirefontenay@valleesud.fr

Horaires d'ouverture au public

(hors vacances scolaires) :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-22h30

Mercredi : 9h-22h30

Samedi : 9h-16h30

ADMINISTRATION :

01 86 63 12 53 (via l'accueil)

conservatoire.fontenay92@valleesud.fr

Horaires d'ouverture au public

(hors vacances scolaires) :

Lundi, mardi, vendredi : 14h-18h15

Mercredi : 9h-18h15

Jeudi : Fermé

Le Conservatoire est fermé au public durant les vacances scolaires

Directrice : **Florence Garrigoux Marlin**

Responsable administrative : **Anne-Marie Surville**

Conseillère aux études : **Joëlle Remondin**

Référente handicap : **Stéphanie Renard**

Retrouvez le Conservatoire en ligne :

www.valleesud.fr



mmdfar.wix.com/conservatoirefar92



Vallée Sud
Grand Paris

